

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
21 novembre 2012
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Dixième session extraordinaire d'urgence
Point 5 de l'ordre du jour
Mesures illégales prises par les autorités
israéliennes à Jérusalem-Est occupée
ainsi que dans le reste du territoire
palestinien occupé

Conseil de sécurité
Soixante-septième année

Lettres identiques datées du 20 novembre 2012,
adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil
de sécurité par l'Observateur permanent de la Palestine
auprès de l'Organisation des Nations Unies

Le bilan des victimes palestiniennes ne fait que s'alourdir tandis qu'Israël, Puissance occupante, poursuit ses assauts militaires meurtriers contre la bande de Gaza. Au septième jour de cette dernière agression israélienne, plus de 140 Palestiniens ont été tués, y compris bon nombre d'enfants, et plus de 950 blessés, d'après les informations en provenance du terrain. De graves violations du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire et notamment de la quatrième Convention de Genève ont été commises par Israël contre la population civile palestinienne qui est sous occupation.

Malgré les efforts en cours pour obtenir un cessez-le-feu, Israël a accéléré sa campagne militaire brutale visant des zones civiles dans les parties septentrionale, centrale et méridionale de la bande de Gaza, sans aucun respect pour la vie humaine. Plusieurs camps de réfugiés, y compris ceux de Boureij, de Jabaliya el-Chatei et de Nousseirat, ont été visés par des tirs de missiles israéliens. Outre le fait de tuer des civils sans défense, Israël continue de détruire délibérément et indistinctement des biens palestiniens, y compris des habitations et des camps de réfugiés, contraignant une fois de plus des centaines de civils palestiniens à se déplacer. Au cours d'événements rappelant l'agression militaire israélienne criminelle de décembre 2008 et de janvier 2009 contre Gaza, des familles palestiniennes traumatisées et épouvantées cherchent une fois de plus à fuir l'offensive en se réfugiant dans des écoles de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

Des familles continuent de subir des tragédies multiples à la suite de cette agression militaire, qui accroît le traumatisme et l'angoisse qui a saisi la population civile palestinienne. Des missiles tirés hier par Israël contre Beit Lahiya, dans le



nord de la bande de Gaza, ont entraîné le décès des quatre membres de la famille Hijazi : Fouad, le père, Amna, la mère, et leurs fils jumeaux, Souheib et Mohamed, 4 ans. Douze autres civils ont été blessés au cours de cette attaque. Deux frères de la famille Nasasra, Ahmed, 17 ans, et Mohamed, 15 ans, ont été également tués au cours d'une attaque israélienne contre le secteur de Rafah, tard dans la soirée d'hier, au cours de laquelle 14 personnes ont été grièvement blessées. Lors d'une autre attaque près de Rafah, deux frères de la famille Abou Mour, Abed, 24 ans, et Khaled, ont été également tués. Aujourd'hui, au cours d'une frappe aérienne des forces d'occupation israéliennes sur Deir el-Balah, Salim Ayech Abou Sitta et son frère Mohammed ont été tués, et un tir de missiles sur deux voitures, dans le quartier de Sabra, dans la ville de Gaza, a fait trois morts parmi les membres de la famille Soughmouch, Sobhi, Salah et Ahmed, et trois autres morts, qui n'ont pas encore été identifiés. Parmi eux se trouve un handicapé, Mohamed Zeidan, tué lors d'un raid israélien sur un champ, près du camp de réfugiés de Nousseirat.

Les forces d'occupation israéliennes ont continué de cibler délibérément des locaux occupés par la presse à Gaza. Trois journalistes palestiniens ont été tués aujourd'hui au cours de deux attaques distinctes : Mohammed Moussa Abou-Aicha, le Directeur de la télévision éducative Al-Qods, au cours d'un raid aérien à Deir el-Balah, et deux cadres de la télévision Al-Aqsa, Houssam Salamé et Mahmoud el-Koumi, dans le quartier Nasr, au nord-ouest de Gaza.

Israël a continué de faire des victimes parmi les Palestiniens dans le reste du Territoire palestinien occupé, en recourant à un arsenal meurtrier et à une force excessive contre des civils, y compris des manifestants. Hier, dans le quartier de Bir el-Mahjar, à Hébron, les forces israéliennes d'occupation ont tiré à balles réelles sur les manifestants, tuant Hamdi Mohammed Jaouad el-Falah, 22 ans, atteint de balles au thorax, au visage et aux jambes.

Toujours en Cisjordanie, des colons israéliens ont continué de terroriser des civils palestiniens et de détruire leurs propriétés en toute impunité, tandis que les forces d'occupation israélienne continuent de leur fournir une protection, étant en collusion avec eux, dans leurs crimes barbares. Une fois de plus, des colons israéliens ont incendié une mosquée, cette fois dans le village d'Ourif, près de Naplouse, attisant les flammes du conflit religieux, et d'autres ont incendié une voiture appartenant à un Palestinien et peint des graffitis racistes sur les murs, dans le village de Sinjil, près de Ramallah.

Nous condamnons de nouveau sans réserve tous les actes illégaux commis par Israël, Puissance occupante, dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, qui font monter la tension en flèche et déstabilisent la situation sur le terrain. Nous demandons une fois de plus qu'Israël cesse sa campagne militaire contre la bande de Gaza, qui entraîne de graves souffrances pour la population civile palestinienne, terrorisée par Israël, qui menace d'accélérer ses attaques et fait planer la possibilité d'une invasion terrestre, causant une grande anxiété et une grande détresse parmi la population.

Nous exhortons une fois de plus la communauté internationale et en particulier le Conseil de sécurité à agir collectivement sans plus tarder pour résoudre la crise et empêcher qu'elle ne s'exacerbe davantage et ne fasse de nouveaux morts parmi des civils sans défense. Nous demandons une fois de plus que le Conseil de sécurité se réunisse, comme nous l'avons fait à maintes reprises depuis le début de cette agression militaire israélienne, et assume les responsabilités qui lui incombent au

regard de la Charte, pour mettre un terme à cette offensive contre le peuple palestinien.

La présente lettre fait suite aux 442 lettres que nous vous avons déjà adressées au sujet de la crise qui perdure dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, depuis le 28 septembre 2000. Ces lettres, datées du 29 septembre 2000 (A/55/432-S/2000/921) au 19 novembre 2012 (A/ES-10/570-S/2012/854), rendent compte des crimes commis depuis septembre 2000 par Israël, Puissance occupante, contre le peuple palestinien. La Puissance occupante doit répondre de tous ses crimes de guerre, de son terrorisme d'État et des violations systématiques des droits fondamentaux du peuple palestinien, et les auteurs de ces actes doivent être traduits en justice.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de la dixième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale, au titre du point 5 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Observateur permanent de la Palestine
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Riyadh **Mansour**
